



NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2022





Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter Philippe Mifsud, service culturel, au 06 26 60 45 43 ou philippe.mifsud@esseylesnancy.fr









l'environnement au cœur de nos préoccupations SSIC **Claire Malary,** conseillère municipale déléguée à l'environnement Francis Vogin, adjoint à la transition écologique

Édito

Nous arrivons à la fin d'une année particulièrement marquée par une situation géopolitique tendue à plusieurs endroits de la planète. À cela, il faut ajouter les aléas climatiques constatés.

Dans notre région, nous avons subi une saison sèche dès le printemps et jusqu'à l'arrivée de l'automne. Facteur aggravant, les pics de chaleur proches de 37 à 38°C ont été fréquents.

Cette situation a des conséquences multiples et durables.

Nous constatons que cela perturbe nos organismes, fait subir un stress hydrique important à la végétation, fait apparaître des niveaux anormalement bas des nappes phréatiques et des cours d'eau. Le changement climatique est en marche et il est de notre devoir d'agir et de réagir pour conserver un niveau de vie acceptable dans le respect de notre environnement.

Dans le dossier thématique de ce numéro de votre bulletin, nous avons choisi de ne pas traiter des mobilités et des déchets non par manque d'intérêt – bien au contraire – mais parce que ces sujets méritent à eux seuls plusieurs pages et que l'arrêt programmé du tram fera l'objet d'une communication spécifique. Ainsi, dans ce numéro, nous évoquons trois grands sujets sur lesquels nous avons déjà agi et pour lesquels nous aurons très prochainement des avancées significatives: les coteaux et les jardins, la gestion des espaces verts et l'énergie.

N'hésitez pas, lors de réunions publiques, de rencontres, de rendezvous ou encore par e-mails, à nous faire part de vos idées. Nous vous invitons également à rejoindre les associations œuvrant en faveur de l'environnement pour faire avancer la transition écologique sur la commune.



Les coteaux, des écrins de verdure en cours de valorisation

Situés sur un large secteur qui mène de la butte Sainte-Geneviève à la rue Roger-Bérin, les coteaux d'Esseylès-Nancy offrent un vaste espace naturel que la municipalité œuvre à protéger et à valoriser.

Les coteaux s'étendent sur plus de 500 parcelles. Si certaines appartiennent à la commune et d'autres à la métropole du Grand Nancy, une grande partie d'entre elles sont la propriété de particuliers. Parmi ces terrains, beaucoup sont à l'état de friches et mériteraient qu'on leur donne une nouvelle vie. Face à ce constat, la municipalité a décidé d'agir afin de mettre en valeur ces espaces qui constituent un véritable atout pour Essey-lès-Nancy. Angélique Deschaseaux, chargée de mission « environnement, développement durable et participation citoyenne » explique : « Alors que le climat se réchauffe, les coteaux représentent un large espace de verdure, source de fraîcheur, qu'il faut absolument conserver et mettre en valeur. »

Favoriser les balades

Dans cette optique, la municipalité a accueilli au printemps dernier Thomas Wiesmann, étudiant en première année de BTS gestion et protection de la nature à Roville-aux-Chênes, pour deux stages de cinq semaines chacun. Le jeune homme a été chargé de faire le point sur le nombre de parcelles, leur état, ainsi que l'état des sentiers. Une étude qui a débouché sur un questionnaire envoyé aux propriétaires, a permis de faire le point sur les possibilités qui s'offrent à la commune pour procéder à une revalorisation des coteaux.

Suite à ce questionnaire, une dizaine de personnes se sont déclarées prêtes à s'investir au sein d'une association pour la gestion des coteaux : « Nous sommes satisfaits du nombre de réponses obtenues, souligne Angélique Deschaseaux, ça va nous permettre d'avancer. Dans un premier temps, notre but est de remettre en état les sentiers pour favoriser à nouveau les balades dans les coteaux et ce, en toute sécurité. Par la suite, nous aimerions dynamiser ces endroits, en balisant les chemins, en installant des panneaux pédagogiques sur la faune et la flore que l'on peut y trouver ou encore à travers une mare pédagogique. »

Étude de la métropole du Grand Nancy

Propriétaire de certaines parcelles des coteaux, la métropole du Grand Nancy travaille elle aussi à leur valorisation. Ainsi, elle envisage de prolonger la voie verte qui relie Saint-Max à Dommartemont en la faisant passer par Esseylès-Nancy et ses coteaux. Piétons et cyclistes pourraient profiter d'un passage vert qui leur serait entièrement dédié.

Dynamiser le verger pédagogique

La ville d'Essey-lès-Nancy souhaite également donner un nouveau souffle à son verger pédagogique situé non loin de l'église Saint-Georges en y installant, par exemple, des tables de pique-nique et en y organisant des manifestations dédiées à la nature. « L'idée est de rendre ce verger attractif pour les Ascéens, de lui redonner vie en quelque sorte, d'en faire un verger conservatoire en y installant, par exemple, des panneaux sur les espèces d'arbres qui y sont présentes. On pourrait également travailler avec les écoles à la mise en place d'hôtels à insectes et de nichoirs à oiseaux, et ainsi en faire un lieu pédagogique pour les plus jeunes... »

Les idées ne manquent pas! Grâce aux efforts de tous, municipalité et habitants, les coteaux et le verger pédagogique ont de beaux jours devant eux.

Le saviez-vous?

» Plus de 500 parcelles dans les coteaux! Les coteaux d'Essey-lès-Nancy comptent plus de 500 parcelles de terrains appartenant pour quelques-uns à la ville, pour d'autres à des particuliers.

» Des arbres fruitiers accessibles à tous
Situé à quelques pas de l'église Saint-Georges,
le verger pédagogique est accessible à tous,
librement... Tout comme ses arbres fruitiers!
Ainsi, vous pouvez remplir vos paniers de ses
pommes et vous mettre aux fourneaux pour
cuisiner, tartes, beignets et autres chaussons au
pommes!

Un plan de gestion différenciée des espaces verts

Soucieuse d'aller plus loin dans sa démarche pour l'environnement, la ville d'Essey-lès-Nancy a choisi de réaliser un plan de gestion différenciée des espaces verts. Angélique Deschaseaux nous explique tout.



Angélique, en quoi consiste le plan de gestion différenciée des espaces verts ?

Il définit la stratégie de développement et d'entretien des espaces verts sans produits phytosanitaires (herbicides, insecticides et fongicides) pour les prochaines années. De plus, il s'inscrit dans les actions demandées par le label Commune Nature afin de nous permettre de conserver nos trois libellules. C'est aussi et avant tout une volonté de gestion au plus proche de la nature, ceci dans le but d'améliorer la cohabitation loisirsnature, autrement dit les relations entre les activités humaines et la biodiversité.

Quels sont les avantages de ce plan ?

Le plan de gestion différenciée permettra à la ville de gérer ses espaces verts en faisant en sorte de concilier la nature et les activités humaines tout en optimisant les coûts d'entretien et la main-d'œuvre. Non seulement le développement de la nature en ville et de la qualité des espaces verts augmente la valeur paysagère, mais il accroît également le bienêtre de la population.

Cela permet aux habitants de profiter de nouveaux lieux d'agrément et d'îlots de fraicheur, tout en réduisant la pollution atmosphérique.

Concrètement, comment ce plan va-t-il se traduire sur le terrain?

La mise en place de fauches tardives, de l'enherbement dans les cimetières, la pose de nichoirs, l'installation d'hôtels à insectes ou encore la plantation d'arbres et d'arbustes indigènes et adaptés à la région sont autant d'exemples qui participent au renforcement d'une infrastructure écologique de qualité.

« Le plan de gestion différenciée permettra à la ville de gérer ses espaces verts de manière adaptée en faisant en sorte de concilier la nature et les activités humaines tout en optimisant les coûts d'entretien et la main-d'œuvre »

À propos de l'usage de produits phytosanitaires...

Depuis le 1er juillet 2022, la réglementation concernant l'utilisation des produits phytosanitaires s'est durcie pour limiter les usages dans les lieux de vie. L'interdiction s'étend entre autres, aux cimetières, parcs et jardins privés, hôtels, jardins partagés, parcs d'attraction, zones commerciales et établissements de santé.



Zoom sur Angélique Deschaseaux

Angélique Deschaseaux a rejoint les effectifs du pôle Technique, urbanisme, environnement, en tant que chargée de mission « Environnement, développement durable et participation citoyenne ». Riche de son expérience, elle aborde les différentes facettes de son poste avec motivation.

Originaire du Territoire de Belfort, Angélique Deschaseaux nourrit depuis son plus jeune âge une passion pour la nature, les animaux, et plus particulièrement, les tortues. Une passion qui a tout naturellement guidé son choix d'orientation professionnelle. Titulaire d'un Master en gestion durable de l'environnement, elle a effectué durant ses études différents stages qui lui ont permis de développer des connaissances et un savoir-faire dans des domaines très variés : « l'ai notamment fait un stage de six mois pour une association naturaliste en Wallonie et travaillé à la conservation d'une espèce de crapaud », explique-t-elle.

Diplôme en poche, Angélique a rejoint la Lorraine pour effectuer un service civique dans la gestion différenciée pour la commune d'Eulmont avant d'obtenir un premier poste au sein de l'entreprise Fredon Grand Est, dédiée à la santé des végétaux : « Ce poste m'a amenée à collaborer avec les collectivités, l'Agence de l'eau Rhin Meuse et la Région. J'ai notamment travaillé sur de nombreux programmes afin de développer une gestion plus durable des espaces agricoles privés et publics. C'était très intéressant mais il me manquait le côté relationnel, les échanges avec la population. »

À 33 ans, après sept ans passés au sein de Fredon, elle a choisi de changer d'horizon et de donner un nouveau souffle à sa carrière, en devenant chargée de mission à la mairie d'Essey-lès-Nancy.



Une mission aux multiples facettes

Cette nouvelle mission lui permet de mettre en œuvre toutes ses compétences tant elle est riche en déclinaisons. Avec le centre technique municipal, Angélique travaille au maintien du label Commune Nature, à la mise en place d'un plan de gestion différenciée pour chaque site recensé sur la ville et à la réactualisation de celui déjà en place sur la butte Sainte-Geneviève. Angélique travaille sur ce même site en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine et, avec la Métropole du Grand Nancy, sur les coteaux : « Il faut notamment remettre à jour la cartographie, re-baliser les sentiers et redynamiser le site ».

La mission d'Angélique Deschaseaux ne s'arrête pas là puisqu'elle doit également œuvrer à redonner vie au verger pédagogique mais aussi animer et faire vivre les jardins partagés.

Œuvrer aux côtés des citoyens

La jeune femme doit aussi travailler aux côtés des citoyens, les sensibiliser au développement durable, les informer à travers des animations... Un aspect de sa mission qui l'inspire particulièrement: « Ce contact, c'est ce qui me manquait dans mon précédent poste alors je suis très heureuse de pouvoir le développer ici, de mettre mes connaissances au service de la commune, de partager, d'échanger avec les citoyens. »

Le saviez-vous?

Commune Nature

La ville d'Essey-lès-Nancy est labellisée Commun. Nature et s'est vu attribuer les trois libellules du label, niveau maximum. Le label Commune nature est mis en place par la Région Grand-Est pour récompenser les communes qui mettent en œuvre des actions pour la biodiversité, la nature et la gestion de l'eau, le développement durable, la conformité à la réglementation française sur l'utilisation des produits phytosanitaires.

Tout savoir sur les jardins partagés

Les Ascéens qui ne possèdent pas de jardin privatif peuvent profiter de l'un des trois jardins partagés que compte la commune.

L'un est situé rue des Basses Ruelles, un autre sur le quartier Kléber, et le dernier, sur le quartier Mouzimpré.

Ces jardins partagés permettent aux habitants de cultiver leurs fruits et leurs légumes sur une à deux parcelles maximum.

Chaque parcelle mesure de 20 à 25 m² pour un coût annuel de location de seulement 10€.

Chaque jardin partagé est équipé d'un chalet où les jardiniers peuvent entreposer leur matériel. Des citernes d'eau de pluie ont également été installées, permettant une gestion écologique de l'équipement en eau. Les habitants qui souhaitent louer une



parcelle sont invités à déposer une demande en ligne sur le site internet de la ville ou à s'adresser au service Développement Durable, en mairie. Si aucune parcelle n'est disponible au moment de la demande, ils seront mis sur liste d'attente et seront rappelés lorsqu'une parcelle se libèrera. La municipalité étudie la possibilité de créer un quatrième jardin partagé au sein de la commune. À suivre...





Les avantages du fauchage tardif



La Ville pratique le fauchage tardif dans ses parcs depuis plusieurs années. Il s'agit concrètement de laisser pousser l'herbe et les fleurs sauvages dans les endroits où cela n'entraîne pas de problème de sécurité. Le fauchage est effectué une fois que l'herbe et les fleurs sont fanées, ce qui permet également aux plantes de monter en graines pour une repousse l'année suivante. Pratiquer le fauchage tardif, c'est aussi agir pour la biodiversité en laissant à la nature le temps de développer des zones refuges pour les petits animaux et les insectes pollinisateurs. La survie de bien des espèces de plantes est ainsi préservée.

Comme les services de la ville, adoptez un lombricomposteur!

L'hôtel de ville et les locaux des services techniques de la commune sont équipés depuis quelques mois de lombricomposteurs.

Les lombricomposteurs constituent la solution idéale pour composter les déchets organiques lorsque l'on vit en appartement ou dans une maison ne disposant pas d'un espace extérieur. Cela permet d'éviter que les déchets de cuisine, essentiellement composés d'eau, ne soient jetés et incinérés avec les ordures ménagères.

Composter, c'est transformer vos déchets de cuisine en ressource : plus besoin d'acheter d'engrais pour vos plantes. Un lombricomposteur peut digérer jusqu'à 500 grammes de déchets organiques par jour. Les vers des lombricomposteurs se régalent des épluchures de légumes, de fruits,

des feuilles, des bouquets de fleurs, des filtres et du marc de café, des sachets de thé, du carton brun et même de l'essuie-tout! En les mangeant, les vers de compost transforment les biodéchets en compost et vous permettent d'obtenir en 4 à 6 mois un excellent engrais pour vos plantes!



À vous de jouer!

Vous voulez adopter un lombricomposteur? La métropole du Grand Nancy vous accompagne. Inscrivezvous sur dechets.grandnancy.eu/déchets.organiques et vous pourrez assister à une formation gratuite à l'issue de laquelle vous repartirez avec votre lombricomposteur, vers inclus, le tout pour 30 €!



Flashez-moi pour vous équiper d'un composteur!

Le saviez-vous?

L'utilisation d'un lombricomposteur permet de réduire de 30 % les déchets ménagers qui sont incinérés

Sel de déneigement : Attention danger pour l'environnement!

Le saviez-vous ? S'il est parfois nécessaire pour sécuriser routes et trottoirs, le sel de déneigement est à utiliser avec parcimonie puisqu'il représente de réels dangers pour l'environnement.

Par exemple

» Le sel brûle la végétation en bordure des voies. Feuillage roussi et branches sèches sont les signes visibles de cette pollution.

» Même à de faibles concentrations, le chlorure (sel de déneigement) détruit les écosystèmes d'eau douce. Il perturbe la croissance et la reproduction des espèces aquatiques, et dévaste leurs ressources alimentaires. » En France, les chlorures sont considérés comme des polluants.

» Les écoulements salés des routes peuvent aussi appauvrir la teneur en oxygène de l'eau. Une fois qu'il pénètre dans un lac ou une rivière d'eau douce, le sel va se déposer au fond jusqu'à former une couche qui empêche les échanges gazeux avec les couches supérieures. L'appauvrissement en oxygène affecte les espèces de poissons et les organismes aquatiques.

» Le sel est corrosif, comme tout automobiliste a pu le constater. Il ne ronge pas seulement les carrosseries mais aussi les infrastructures routières et les ponts.

Chargée d'environnement, Angélique Deschaseaux souligne : « Malgré ces conséquences sur les écosystèmes, le sel n'est toujours pas considéré comme impropre à l'entretien des routes. Le doute n'étant plus permis sur l'impact environnemental désastreux du sel, il est urgent de développer de nouvelles stratégies et de tester des initiatives et des méthodes innovantes visant à préserver nos ressources en eau. »



Lancement d'une réflexion à l'échelle communale sur les énergies

La crise de l'énergie est bel et bien là et frappe tout le monde, sans exception. Chacun à son niveau cherche des solutions et autres astuces pour faire des économies d'énergie.

La ville d'Essey-lès-Nancy n'échappe pas à la règle et a lancé, il y a plusieurs semaines déjà, une réflexion à l'échelle communale sur les énergies. Plusieurs pistes ont d'ores et déjà été évoquées, parmi lesquelles la réduction du chauffage dans les bâtiments communaux, la distribution de fiches pratiques sur les écogestes, le remplacement des ampoules et des néons par des leds...

Les illuminations de Noël seront également concernées, elle seront mises en place sur une période plus courte et ne fonctionneront que quelques heures en fin de journée. Notez que depuis quelques années déjà, la ville d'Essey-lès-Nancy a opté pour des décorations de Noël en leds.



En bref

Saison de chasse 2022/2023

L'association communale de chasse agrée d'Agincourt organise des battues sur Essey-lès-Nancy. Pour la saison 2022/2023, la première d'entre elles a eu lieu le 18 octobre. Les suivante auront lieu les mardis 8 et 22 novembre, 6 décembre 2022 et les 10 et 24 janvier, 7 et 28 février 2023.

Étude sur les arbres

La ville a demandé une étude à un arboriste expert concernant les arbres qui ont particulièrement souffert des derniers épisodes de sécheresse. Il en résulte que plusieurs arbres malades devront être abattus. Certains des troncs pourront être sauvés pour servir de refuge aux chauves-souris.

Tri sélectif dans les parcs

Depuis quelques mois maintenant, le tri sélecti s'est imposé dans les parcs ascéens grâce à deux sortes de poubelles, l'une pour les déchets recyclables et l'autre pour les déchets non recyclables.



Esseylesnancy.fr fait peau neuve

Le site internet de la ville est en ligne dans une toute nouvelle version depuis quelques semaines. Responsable communication de la ville et chef de projet de la refonte du site, Frédéric Villars vous en dit quelques mots.

Pourquoi un nouveau site internet?

Frédéric Villars: Au-delà de l'âge honorable de l'ancien site, il s'agissait avant tout de réorienter ce vecteur de communication pour qu'il devienne un véritable outil au service des habitants.

En plaçant les besoins de l'usager au cœur de notre réflexion, nous avons conçu un site plus simple, plus ergonomique, essentiellement axé autour des renseignements pratiques et des démarches en ligne. C'est prioritairement pour ces raisons qu'un habitant se rend sur le site internet de sa commune.

D'un point de vue technique, il s'agissait également d'utiliser les dernières technologies nous permettant d'assurer un haut niveau d'accessibilité, de sécurité, et de protection des données personnelles.

En quoi ce nouveau site internet estil différent du précédent ?

F.V: En tout! Plus sérieusement, il ne s'agit pas d'une simple mise à niveau mais d'une refonte totale, tant sur le fond que sur la forme.

L'arborescence, c'est-à-dire l'organisation des contenus, a été réduite et simplifiée au maximum pour réunir toutes les informations pratiques et les démarches au sein d'une même rubrique intitulée « Services » (au sens de services rendus à la population).

D'un point de vue éditorial, l'ensemble des informations couvrant une même thématique sont réunies sur une même page pour permettre à l'usager de trouver rapidement ce qu'il cherche.

Pour être compris du plus grand nombre, les articles sont volontairement concis et synthétiques, en évitant au maximum les termes jargonneux souvent chers à l'administration. Et si cela ne suffit pas, un glossaire interne au site internet propose une définition des termes techniques et autres acronymes parfois inévitables.

D'un point de vue ergonomique, c'est-àdire la manière dont un usager navigue sur le site, tout a été fait pour rendre l'expérience utilisateur plus simple et intuitive, sur ordinateur comme sur mobile. Sur ce dernier point les progrès sont d'ailleurs indéniables, le nouveau site est désormais beaucoup plus agréable

à consulter sur mobile (ce qui représente près de 60% des visites du site de la ville). La recherche a également été améliorée avec un moteur de recherche accessible dès la page d'accueil et des fonctions de recherche avancée particulièrement performantes.

Les nouveautés sont nombreuses, et je pourrais vous en parler pendant des heures (rires), mais nous aurons l'occasion de revenir en détail sur les fonctionnalités du nouveau site et la plateforme de démarches en ligne dans un prochain numéro du Bulletin des Ascéens.

Rendez-vous sur Esseylesnancy.fr pour constater l'étendue du changement!

N'hésitez pas à nous donner votre avis et à nous faire part de vos suggestions.



Le point sur le budget participatif

Les Ascéens étaient invités à déposer leurs projets pour l'édition 2022 du budget participatif sur la plateforme en ligne, du 1^{er} juin au 31 août.



Pas moins de treize projets divers et variés sont ainsi proposés par des habitants motivés et un conseil de quartier : l'installation de bornes de recharge électrique, la restauration de l'ancienne pompe à eau et de l'auge en pierre situées rue du Bas-Château, différents aménagements au parc Maringer, la création d'un îlot de fraîcheur, de repos et de détente rue des Bouvreuils, l'installation de tables de ping pong dans les parcs et jardins de la ville ou encore la plantation d'arbres rue du 11 Novembre, l'installation d'un totem de réparation pour vélos, la création d'un pump track pour VTT, skateboards et trottinettes, la plantation de fleurs comestibles et de petits légumes dans les bacs à fleurs de la ville, la création d'un circuit municipal d'éducation routière au Jardin de l'an 2000, la mise en place d'hôtels à insectes aux parcs Maringer et du Haut-Château,

l'installation de brumisateurs dans les parcs et jardins et enfin, l'installation d'un gonfleur à vélo urbain.

Après étude de recevabilité et de faisabilité, l'ensemble de ces projets participatifs seront présentés à une commission mixte paritaire le 24 novembre. Cette commission sera chargée de sélectionner ceux qui seront soumis au vote des Ascéens du 1er au 28 février 2023. Chaque votant pourra choisir autant de projets qu'il le souhaite dans la limite de l'enveloppe budgétaire de 50 000 €. La mise en place des projets débutera en avril 2023, après le vote en conseil municipal du budget 2023.

L'un des projets sélectionnés lors de l'édition 2021 s'est d'ores et déjà concrétisé avec l'installation au parc du Haut-Château d'un portique de balançoires tout neuf pour un montant total de 18 171,18 € TTC.

La maison de retraite du Bas-Château cherche des bénévoles

La maison de retraite du Bas-Château recherche des bénévoles pour partager des moments de convivialité avec ses résidents. L'établissement accueille une centaine de personnes dynamiques et demandeuses d'interactions sociales, ouvertes aux jeux, aux discussions et aux sorties. Si vous avez le sens de l'écoute et du partage et disposez de quelques heures par semaine à leur consacrer, n'hésitez pas à prendre contact avec la maison de retraite.

Contact : Linda Kihal au 03 83 29 18 32.

Signalez votre changement d'adresse

Le saviez-vous ? Si vous êtes nouvellement installé(e) à Essey-lès-Nancy, vous devez vous présenter en mairie muni(e) d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et d'une pièce d'identité. Les agents d'accueil vous orienteront vers les services et les démarches adaptés à votre situation. De la même façon, si vous êtes déjà Ascéen(ne) et que vous déménagez d'une adresse à une autre au sein de la commune, vous devez vous présenter en mairie, muni(e) là-aussi d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et d'une pièce d'identité afin de permettre à l'ensemble des services de mettre à jour les informations qui vous concernent. Enfin, si vous quittez Essey pour vous installer dans une autre ville, vous devez vous présenter à l'hôtel de ville de votre nouveau lieu d'habitation.

Constat d'abandon de certaines concessions

Un constat de l'état d'abandon de certaines concessions a eu lieu à l'Ancien cimetière le mercredi 19 octobre à 9h30.

Les descendants ou successeurs concernés par les concessions ciaprès, ont été invités à assister audit constat ou à s'y faire représenter par un mandataire dûment habilité:

» n°192400001 C /
4 Concession Collot
» n°198900006 C /
5 Concession Collot
» n°198900007 C /
6 Concession Collot
» n°1925000123 E /

9 Concession Miler » n° 2007000018 G / 29 Concession Jeanbille » n°2007000010 G / 33 Concession Cordier » n°193900003 G / 34 Concession Vernier » n°1998000160 H / 3 Concession Pretto » n°1933000004 H / 17 Concession Roger

Les familles peuvent encore se manifester à l'hôtel de ville. Toutes informations complémentaires sont à la disposition des familles à la mairie, sur rendez-vous, et auprès du gardien du cimetière.

Travaux dans les jardins partagés



Différents travaux ont été réalisés dans les jardins partagés de Kléber et de Mouzimpré. Les allées ont été remises à neuf et des cuves de récupération d'eau ont été installées. Elles permettent d'entrer dans une démarche éco-responsable et de recycler l'eau non utilisée, tout en gardant la même quantité d'eau pour arroser chacun des jardins.

Une borne tactile et un conseiller numérique à votre disposition

La ville d'Essey-lès-Nancy concrétise son engagement contre la fracture numérique en mettant à disposition des Ascéens une borne tactile et un conseiller numérique, à l'hôtel de ville. Accessible en libre service au rez-de-chaussée de la mairie, la borne interactive permet d'accéder facilement et rapidement à une quinzaine de sites essentiels à la réalisation de vos démarches en ligne. Si vous ne disposez pas d'un ordinateur ou d'un accès à internet, cette borne est là pour vous.

Au besoin, vous pourrez également être accompagné par le conseiller numérique, Christophe Bradel, qui vous guidera dans l'utilisation de la borne numérique et de ses périphériques (imprimante et scanner).

Le conseiller numérique propose par ailleurs un accompagnement personnalisé à la prise en main d'un équipement numérique (ordinateur, smartphone, tablette...). Vous pourrez ainsi apprendre à utiliser une messagerie électronique (envoyer et recevoir des e-mails), à rédiger un courrier sur ordinateur, à installer des application sur un smartphone, ou encore à naviguer sur internet en toute sécurité.

Christophe Bradel est disponible tous les jours, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30, sur rendez-vous.

Pour contacter Christophe Bradel, appelez le 03 54 50 20 72 ou le 06 34 39 17 46



Les bons gestes à adopter en temps de neige

L'automne est bien installé et l'hiver ne va pas tarder à pointer le bout de son nez avec, dans son sillage, des épisodes de neige et de verglas et leur lot de désagréments. Rappel des règles en vigueur pour traverser la période hivernale en toute sécurité.



Chaque citoyen a des droits mais aussi des devoirs, particulièrement importants en cette période l'année, pour la sécurité de tous. La mobilisation des citoyens en cas d'épisode de neige et de verglas et leurs actions pour sécuriser les trottoirs, constituent un complément indispensable aux opérations de déneigement que mène la Métropole, en concertation avec les services de la commune. Dans notre ville, le quartier des Hauts d'Essey est particulièrement exposé et mérite une attention particulière. L'engagement des agents de la commune pour assurer jour et nuit la viabilisation lors de ces épisodes est à souligner.

Obligation de déneigement pour les propriétaires, les locataires, les occupants

Tous les occupants, quel que soit leur statut, propriétaires ou locataires, sont soumis à l'obligation de déneiger ou de déglacer le trottoir au droit des limites de leur habitation. Pour les

collectifs et immeubles, les habitants sont invités à consulter le syndic ou le prestataire.

L'obligation impose de balayer la neige ou de casser la glace devant sa maison. Le caniveau et la chaussée doivent rester dégagés pour l'écoulement des eaux du dégel et la sécurité des usagers. Un traitement approprié doit être utilisé pour rendre les trottoirs non glissants le long des habitations. En cas d'accident provoqué par l'absence de dégagement du trottoir, la responsabilité de chacun peut être engagée.

Des bacs à sel réservés à l'usage collectif

Lors d'importants épisodes neigeux ou de périodes de grand froid, routes et trottoirs peuvent vite devenir impraticables. En complément de l'action des services publics de déneigement ou de salage en cas de verglas, rendant la circulation des piétons et des véhicules dangereuse, le sel de déneigement permet de sécuriser rapidement une zone enneigée ou verglacée. Rappelons que le sel mis à disposition dans les bacs est réservé à l'usage collectif pour les voies et les trottoirs et non pour déneiger sa descente de garage!

Afin de conserver ses propriétés et son efficacité, il est stocké au sec, à l'abri de la pluie, dans un bac dédié. Seuls les bacs à sel des secteurs difficiles sont approvisionnés avec un mélange de sel et de sable.

Pour déneiger sa propriété et son trottoir, il appartient à chaque habitant de s'équiper lui-même et de faire sa propre réserve de sel. Il est d'ailleurs conseillé de le faire sans attendre afin de ne pas se laisser surprendre par la pénurie.

Toutefois, n'oublions pas que l'usage du sel n'est pas sans danger pour l'environnement et qu'il doit être utilisé de façon raisonnée et raisonnable (cf l'article page 8).

Mobilisation de la réserve communale

En cas de besoin, lors de ces périodes, les services de la métropole publient des bulletins météorologiques extrêmement détaillés à destination des services et élus d'astreinte, ce qui permet d'anticiper le mieux possible l'évolution de la situation. Afin de prévenir les dangers, les élus et le personnel communal peuvent avoir besoin de renfort. C'est là qu'intervient la réserve communale, composée de citoyens et d'élus qui aident les agents municipaux en portant soutien et assistance aux populations en cas de crise.

Protocole de recouvrement des factures municipales : les règles changent



Si vous êtes usagers des services municipaux tels que le centre de loisirs, la restauration scolaire, l'organisation de séjours etc., vous recevez, pour ces services, des factures émises par la ville d'Essey-lès-Nancy. Le centre des finances publiques est chargé de veiller à leur paiement.

Dans ce cadre, le comptable est chargé de mettre en œuvre les poursuites nécessaires à l'acquittement de leurs dettes par les usagers.

Or, depuis le 1^{er} janvier 2022, le protocole des poursuites a été redéfini au niveau national afin d'appeler

les usagers à être plus attentifs et plus réactifs quant au règlement des sommes dues.

Ainsi, désormais, une seule lettre de relance est envoyée en cas de non règlement de l'une de ces factures. Si après un délai de trente jours, cette lettre de relance est restée sans suite, la trésorerie enclenchera une procédure de saisie auprès soit :

- » de la Caf,
- » de l'employeur,
- » de la banque du redevable.

Toute saisie opérée auprès de la banque d'un usager entraînera le blocage de l'intégralité de ses comptes pendant un délai de quinze jours ouvrables.

Vous avez la possibilité de solliciter la suspension de la saisie avant le terme du délai de quinze jours, auprès du service des finances de la ville, en cas de facture erronée (prestation non consommées, erreur d'adressage, tarif erroné...).

Sécheresse: apparition de fissures sur plusieurs habitations

Suite à la sécheresse qui a sévi tout au long de l'été, l'apparition de fissures sur des maisons situées sur le territoire communal a été signalée. La réhydratation des sols au cours de l'automne et de l'hiver laisse à supposer de nouveaux mouvements de terrains susceptibles d'affecter les immeubles d'Essey-lès-Nancy situés sur des sols argileux. Si cela venait à se confirmer, la Ville déposerait une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès de la préfecture de Meurthe-et-Moselle. Afin de pouvoir préparer un dossier solide susceptible d'être accepté par les services de l'État, dans le cadre de la procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, les propriétaires sinistrés sont invités à signaler leur sinistre en mairie, par écrit, dans les plus brefs délais, en appuyant leur déclaration détaillée de photographies témoignant de l'importance des dégâts.

Terrain de football synthétique

Suite au succès rencontré par l'initiative cet été, le terrain de football synthétique a été de nouveau ouvert au public durant la première semaine des vacances de la Toussaint, les lundis, mardis, jeudis et vendredis matins de 10h à 12h. Une fois encore, l'association Réciprocité a veillé au respect des règles associées à son usage.



Crèche Frimousse

À la crèche Frimousse, danser est une activité quotidienne. Les avantages de ce type d'activité pour les enfants sont nombreux, la danse leur permet de prendre conscience de leur corps, de développer le plaisir de bouger, le sens de l'équilibre, les réflexes et l'expression corporelle, en faisant appel à leur imagination et à leur sensibilité.



Les Confettis

Après une belle inauguration, l'équipe de la crèche Les Confettis est ravie de continuer son chemin en proposant des sorties et événements aux enfants et à leurs familles. Au programme: sortie à l'aquarium, au musée des Beauxarts... La nature s'invite toujours aux Confettis, grâce à des ateliers avec du matériel de récupération et des balades à la recherche de feuilles, de branches... Encore une belle année pour les p'tits confettis!



Boîte à lire chez les Pitchouns

Depuis début septembre, une boîte à lire est accessible aux familles fréquentant la crèche Pitchoun. C'est une micro-bibliothèque où chaque famille peut déposer et choisir des livres issus de la littérature jeunesse. Le tout, gratuitement, afin de favoriser l'accès à la culture pour tous. À l'initiative de l'équipe de la crèche, ce projet compte sur la participation des parents. Plusieurs livres ont été déposés pour amorcer cette initiative et inviter les familles à collaborer avec la crèche pour faire vivre cet espace de partage. La boîte à lire se situe dans le hall d'accueil, lieu de passage fréquenté tout au long de la journée par les familles. La participation ne s'est pas fait attendre puisqu'en quelques jours, quelques ouvrages ont rejoint les étagères, prenant la

place d'autres, déjà partis dans les bibliothèques familiales. Pour certains enfants, un passage par la boîte à lire devient le rituel du départ de la crèche.



Des équipes renouvelées dans les écoles ascéennes

Les jeunes ascéens ont repris le chemin de l'école en septembre, une rentrée placée sous le signe du renouvellement dans les écoles de la commune.



Si Sylviane Laurent reste directrice de l'école Jacques-Prévert, les autres établissements de la ville ont accueilli de nouvelles directrices et un nouveau directeur mais aussi de nouveaux enseignants.

Ainsi, Barbara Bertozzi a pris la direction de l'école d'Application du centre, Manon Balliet dirige désormais l'école Galilée, Florence Gainel, l'école Delaunay et Franck Leprivey, l'école de Mouzimpré. Ils ont été accueillis avec leurs équipes au cours du traditionnel pot de rentrée des enseignants.

En tout, 687 enfants sont répartis dans les cinq écoles de la ville cette année.

Dispositifs jeunesse à Noël

Comme chaque année, le dispositif Anim'ados et l'accueil de loisirs ne seront pas accessibles durant les vacances de Noël, du samedi 17 décembre au mardi 3 janvier.

Festilune

Organisé dans le cadre de la journée mondiale du film d'animation, l'événement Festilune était de retour le samedi 22 octobre à Mouzimpré.



De nombreux rendez-vous ont rythmé la journée :

- » 9h00 : accueil du public à l'espace Pierre de Lune.
- » 10h00 : diffusion du film « Le petit prince, la planète de l'Oiseau de Feu ».
- » de 11h00 à 12h00 : atelier maquillage et jeux extérieurs.

» 13h00, diffusion du film « Voyage au centre de la terre ».

» de 14h00 à 18h00 : spectacle de Freestyle Foot et animations diverses au gymnase.

La journée s'est terminée autour d'un repas citoyen à l'espace Pierre de Lune. Toutes les animations étaient gratuites.

Bon des seniors

À l'occasion des fêtes de fin d'année, le CCAS offre un bon d'achat de 14 € valable chez les commerçants partenaires aux personnes âgées de 65 ans et plus, et à celles qui atteindront 65 ans dans l'année. Ce dispositif s'inscrit dans une logique de solidarité envers les seniors et de soutien au commerce local. Les personnes concernées recevront, au cours du mois de novembre, par voie postale, leur bon d'achat de 14€ valable jusqu'au 31 janvier 2023 chez les commerçants partenaires. Les personnes non imposables ont la possibilité de se rendre au CCAS du 28 novembre au 9 décembre uniquement les matins, afin d'échanger leur bon de 14€ contre un bon de 17€, sur présentation de leur avis de non imposition 2022 sur les revenus 2021. Toute l'équipe du CCAS et les membres de son Conseil d'Administration vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année.

Renseignements au CCAS auprès de Camille Meyer au 03 83 18 34 61.

Journée Internationale des Droits de l'Enfant

Comme chaque année, la ville d'Essey-lès-Nancy, engagée aux côtés de l'Unicef, prendra part à la Journée Internationale des Droits de l'Enfant le dimanche 20 novembre.

À 11h, tous les enfants de la commune sont attendus sur la place de la République. Les jeunes du Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes liront un texte choisi pour l'occasion par l'Unicef.

Un lâcher de ballons aux couleurs de l'Unicef clôturera le discours. Auparavant, chaque jeune Ascéen présent pour l'occasion devra remplir une petite carte, avec son nom et un bref message, qui sera attachée à un ballon.

Si par bonheur des cartons de ce lâcher de ballons sont retrouvés et renvoyés au Pôle Jeunesse, leurs auteurs recevront un cadeau. À la tombée de la nuit du 20 novembre, l'hôtel de ville s'illuminera de bleu, la couleur de l'Unicef.



Repas des seniors

Le CCAS donne rendez-vous aux Ascéens de 65 ans et plus le 3 décembre pour un repas dansant et le 7 décembre pour un repas non dansant, salle Maringer. Les personnes concernées recevront leur invitation au début du mois de novembre, par courrier, en même temps que leur bon des seniors. Afin de gérer l'organisation de ces manifestations, merci de retourner le coupon-réponse, joint à votre invitation, au plus tard le vendredi 25 novembre 2022 dans les boîtes réservées à l'accueil de la mairie ou du CCAS ou en complétant la démarche en ligne « inscription aux repas des seniors » sur le site internet de la ville : www.esseylesnancy.fr.

Renseignements complémentaires au CCAS. Tél: 03 83 18 34 61.

Jeudi de la culture : Angel in the sky

Groupe nancéien créé en 2018 par David Bonaventure et Angel Capaldi-Brunier, Angel in the sky revient salle Maringer le 1er décembre avec de nouvelles compositions pop rock. L'univers du duo est rythmé par le son des guitares saturées associées aux claviers et la voix inimitable d'Angel. Les fans de Bowie et Queen se retrouveront à merveille dans ces influences où les mélodies mettent parfaitement en valeur les textes anglophones sombres, mélancoliques et actuels de l'auteur.



Flashez ce qr-code pour retrouver Angel in the sky sur Youtube

Jeudi 1er décembre à 20h. Salle Maringer. Entrée libre



Théâtre : Rabelais et les farfadets

Soirée théâtrale le samedi 17 décembre, salle Maringer! Les comédiens de la compagnie Richard Fabulette présenteront la comédie historique tout public Rabelais et les farfadets écrite par Frédéric Thabaut. En 1545, non loin d'Orléans, Rabelais partage les plaisirs du vin et de la conversation dans une humble taverne, quand une veuve éplorée vient témoigner de son infortune : sa maison est hantée! Rabelais compte tirer cette affaire au clair, mais le moine jovial s'avère être un escroc, la tavernière détrousse les clients, la servante truande la tavernière, et le notaire est véreux!

Samedi 17 décembre à 20h. Salle Maringer. Entrée : 6 € - gratuit moins de 12 ans - réservation au 06 68 74 35 25.

Mardi des 4 saisons

Fort de son succès grandissant, le Mardi des 4 saisons souffle déjà sa première bougie. Prochain rendezvous, le 6 décembre à partir de 16h30, place de la République. Dans une ambiance de marché de Noël, les visiteurs pourront déguster des douceurs salées et sucrées qu'ils pourront accompagner du traditionnel vin chaud. Ce sera également l'occasion de dénicher les petits cadeaux qui feront plaisir le 25 décembre. L'ambiance, résolument festive, sera assurée par un groupe local... à découvrir!

Mardi 6 décembre à partir de 16h30 place de la République (devant la mairie).



Un week-end rock avec Sound of Floyd

Le rock et la musique dans son ensemble seront à l'honneur le weekend des 26 et 27 novembre à travers deux rendez-vous à ne pas manquer! Le samedi 26 novembre à 20h30, Dark Side Production et la ville d'Essey-lès-Nancy vous invitent à découvrir le groupe Sound of Floyd qui rendra hommage aux mythiques Pink Floyd à travers un show ou se mêleront énergie et sensibilité. Devenu une référence dans l'est de la France, le groupe Sound of Floyd fait un carton à chacune de ses représentations, entraînant des spectateurs de plus en plus nombreux et de plus en plus fidèles. Nul doute que la magie opérera encore une fois à Essey aux sons des tubes Shine, Money, Echoes, The wall, Pigs, Dogs ou encore Time, entre bien d'autres...

Le lendemain, dimanche 27 novembre à partir de 10h, à la salle Maringer, la fête se poursuivra avec une grande brocante musicale proposée par Dark Side Production. Au fil des stands, vous pourrez chiner vinyls, juke box, CD, DVD et autres cassettes mais également de vieux postes, des instruments et des objets dérivés, tous en lien avec la musique!

Concert Sound of Floyd, samedi 26 novembre à 20h30. Salle Maringer. Tarif: 20 €. Billetterie sur place le soir du spectacle ou en ligne: https://my.weezevent.com/soundoffloydessey. Brocante musicale, dimanche 27 novembre à partir de 10h, salle Maringer.



Concert du Gradus Ad Musicam



L'ensemble chœur et orchestre Gradus Ad Musicam se produira sur la scène de la salle Maringer le mardi 13 décembre à 20h30. Sous la direction de Pierre-Emmanuel Kuntz, les artistes mettront à l'honneur la musique française du XIX^e au XXI^e siècle, à travers un programme composé d'œuvres de Saint-Saëns, Faure, Debussy, Ravel... ainsi qu'une création de Pierre-Emmanuel Kuntz. Les pianistes Jeffrey Nau et Audrey Moswitza accompagneront les choristes. Vous pourrez également retrouver le chœur et l'orchestre Gradus Ad Musicam dans le Requiem de Duruflé le samedi 25 mars 2023 à l'église St Pie X.

Mardi 13 décembre à 20h30. Salle Maringer. Renseignements : 03 83 21 09 19 ou gradusadmusicam@gmail.com

Noël en musique

Venez fêter l'arrivée de Noël et des fêtes de fin d'année en musique avec le duo formé par Dominique Breda et son orgue et Jean-Philippe Mathieu et son hautbois.

Dimanche 11 décembre à 16h. Église Saint-Georges. Entrée libre.



Le Tennis Club d'Essey-lès-Nancy : un club dynamique en renouvellement

Le Tennis Club d'Esseylès-Nancy a connu deux événements majeurs durant ces dernières semaines. Lors de la seconde moitié du mois d'août, a eu lieu le tournoi Open, qui se déroule depuis plusieurs années sur les terres ascéennes. Cet événement a réuni 150 joueurs et joueuses des clubs alentours, il s'agit d'un record pour le club. Si le tableau féminin ne comptait que 20 joueuses, on peut noter que le niveau du tableau était plutôt élevé. Ce tournoi a pu se dérouler dans les meilleures conditions grâce à l'utilisation des nouveaux terrains de tennis en terre battue synthétique, financés en grande partie par la Ville d'Essey. Les deux vainqueurs de cette édition sont l'ascéenne Valérie Ruffin Folliet pour le tableau féminin et le vandopérien Bruno Aublanc pour le tableau masculin

Du changement est également à souligner du côté du bureau du Tennis Club suite au départ de Nicolas Léautaud et Patrick Montague. Valérie Ruffin-Folliet est désormais présidente du club, Jean-Denis Lanieu, trésorier et Franck Dumait, secrétaire.

Association de Gymnastique Volontaire

L'AGV Essey a repris ses activités le 5 septembre et inauguré un nouveau cours dédié à la zumbadanse, qui rencontre un vif succès. Tout le monde a été content de se retrouver après un bel été. Si vous souhaitez vous maintenir en forme et reprendre une activité sportive, vous pouvez rejoindre l'association en cours d'année et venir vous essayer sur les cours qui sont pratiqués dans la bonne humeur et dans le respect du rythme de chacun. Des tarifs dégressifs sont possibles selon le moment où vous faites votre inscription. Outre la zumba-danse, l'association propose des cours de stretching, étirements, pilates, renforcement musculaire et gymnastique d'entretien. Ces cours ont lieu à différents endroits selon les créneaux. L'association propose également à ses adhérents des moments conviviaux tels que la galette début ianvier et une sortie conviviale en fin de saison.

Plus de renseignements auprès de la présidente Elisabeth Kieffer au 06 81 59 83 57 ou par mail à l'adresse agv.essey@orange.fr ou encore sur le site internet de l'association: gvesseylesnancy.wordpress. com.

Association Ski Plein Air



En partenariat avec la ville d'Essey-lès-Nancy, l'AS Plein Air de Seichamps organisera des sorties à la neige, sur plusieurs samedis, à partir du 7 janvier 2023 pour les enfants, dès l'âge de 8 ans. Les inscriptions et essayages du matériel se feront le samedi 26 novembre de 13h30 à 16h30 au local ski situé sous la mairie de Seichamps. Les enfants souhaitant s'inscrire devront se munir des diplômes déjà passés à l'Établissement du Ski Français et d'un certificat médical de non-contreindication à la pratique du ski et du snowboard. Le prix proposé inclura le matériel, le transport en bus, les remontées mécaniques, les cours dispensés par l'ESF et le passage des diplômes. Par ailleurs, les familles pourront trouver leurs équipements personnels grâce à la bourse aux vêtements ski et rando qui sera proposée du 10 au 13 novembre au centre socioculturel de Seichamps.

Renseignements sur : aspleinair.canalblog.com

Club des seniors

Reprise des activités au Club des seniors

C'est avec plaisir que les adhérents du Club des seniors ont repris leurs activités début septembre. Le loto s'est déroulé dans une ambiance sympathique et conviviale le 16 octobre, salle Maringer. La soirée Beaujolais Nouveau aura lieu le mercredi 23 novembre et le goûter de Noël sera offert le vendredi 16 décembre. Un flyer sera envoyé à tous les adhérents pour les deux inscriptions. Le club fermera ses portes du 22 décembre au soir au 4 janvier au matin. L'assemblée générale et la galette auront lieu à la salle Maringer le 25 janvier.

Le Club des seniors rend hommage à Marie-Antoinette Gourdon



Le président, le comité et les adhérents du Club des seniors rendent un dernier hommage à Marie-Antoinette Gourdon qui fut présidente du club de 2016 à janvier 2018. Marie-Antoinette est décédée à l'âge de 87 ans. Le Club des seniors présente à ses proches ses sincères condoléances.

Carrom 54

Le club Carrom 54 organise son tournoi de carrom les samedi 10 et dimanche 11 décembre au foyer Foch. De nombreux joueurs venus des quatre coins de la France sont attendus. Le samedi après-midi sera dédié aux équipes, le tournoi en simple débutera, quant à lui, le dimanche dès 9h.

Tricot Couture Service

L'association TCS, Tricot Couture Service, agit depuis 1985 pour l'insertion sociale solidaire et professionnelle. Elle a développé sur le territoire d'Esseylès-Nancy un nouveau chantier pour accueillir des personnes fortement éloignées du travail et désireuses de démarrer un nouveau projet de vie sur un programme personnalisé de deux ans. L'association contribue à un monde meilleur et plus durable, en participant à une économie locale circulaire dans le cadre d'une activité de démantèlement, curage de fenêtre bois, PVC, aluminium et acier en fin de vie. Les différentes matières sont valorisées et recyclées en tant que matières premières nobles pour fabriquer de nouvelles fenêtres tout en réduisant la consommation d'énergie des filières de métier qui réutilisent ces matières. Pendant ce parcours, un encadrement technique et une formation individuelle ciblée sont prodigués aux bénéficiaires du programme en vue de valoriser la confiance en soi et d'accéder à des formations adaptées au projet de vie de chacun. L'association est installée au 77 rue du 69° Régiment d'Infanterie à Essey. Les personnes pouvant accéder à ces chantiers sont les bénéficiaires du RSA, les personnes de plus de 50 ans au chômage et les personne en situation de handicap. Plusieurs postes sont disponibles.

Alain

L'association Alain, Association Lorraine Aide Informatique Nancéienne, a été créée dans le but de rendre l'outil internet accessible à tous, en fournissant aux plus démunis le matériel informatique nécessaire pour leur recherche d'emploi, l'aide aux devoirs des écoliers ou encore pour les seniors qui ont besoin des outils adéquats pour remplir des demandes administratives. Après règlement de la cotisation annuelle de 40€, un ordinateur est distribué aux avant-droits avec une garantie annuelle et une aide

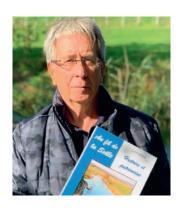
à l'utilisation. Le recyclage est un point essentiel à la façon de travailler d'Alain qui récupère les matériaux informatiques chez les particuliers, entreprises, administrations qui souhaitent s'en séparer et ce, quel que soit leur état. Après être allés chercher le matériel, les responsables de l'association le ramène dans leurs locaux situés rue de la Pallée à Esseylès-Nancy, afin de l'examiner et de le réparer lorsque c'est possible. Les ordinateurs remis en état sont soit vendus à bas prix, soit donnés aux ayants-droits.

Contact: 03 83 33 91 70 / 06 61 10 75 55. Mail: alaininformatique@gmail.com. Site internet: www.associationalain.fr

Rencontre avec José Parent à la Bibliothèque pour Tous

Les bibliothécaires accueilleront l'auteur José Parent le vendredi 18 novembre à 18h à la Bibliothèque pour Tous. José Parent présentera son livre Au fil de la Seille. Son œuvre est une production grand public, historique, géographique et naturaliste de notre région. Il évoquera la richesse biologique des mares et des prés-salés, l'exploitation du sel depuis son origine ainsi que l'historique des « villages-frontières » lors des deux grandes guerres. L'auteur, passionné de photographie, illustrera sa conférence de nombreuses prises de vue de la Seille et de ses affluents. Après la conférence, lecteurs et bibliothécaires partageront un moment de convivialité.

Vendredi 18 novembre à 18h. Bibliothèque pour Tous. Entrée libre et gratuite.



Le rôle émérite des baliseurs de l'Arsem

L'Arsem est chargée par la FFRandonnée Meurthe-et-Moselle de la restructuration des sentiers du Grand Nancy soit 14 des 21 itinéraires et 180 km à baliser.

Les baliseurs parcourent les sentiers pour s'assurer de la bonne lisibilité et de la pertinence du suivi qui doit être cohérent avec le tracé inscrit sur les cartes IGN ou publications spécialisées. Ils remplacent les balises tombées, disparues ou déplacées par accident ou incivilité, coupent

les branches tombées qui entravent le passage, retirent le feuillage qui masque les balises afin de ne pas désorienter les randonneurs. L'Arsem devra ensuite s'occuper de la modification du GR5 (sentier de grande randonnée 5). Le souhait est de le faire passer par le centre de Nancy en empruntant le tracé Metz-Nancy, en longeant le canal de la Marne au Rhin jusqu'à la place Stanislas puis rejoindre le tracé initial à Amance en traversant Saint-Max et Essey.



Comité des fêtes

Pour une brocante réussie, un temps de travail en coulisses nécessaire

Le 11 septembre a été marqué par le retour de la brocante annuelle. Elle s'est déroulée sous une météo clémente et dans une ambiance conviviale. Pour que cette journée se déroule au mieux, en toute sécurité, un long travail est nécessaire en amont. Il est effectué par les bénévoles du Comité des fêtes qui assurent l'enregistrement des inscriptions et des souhaits d'emplacement, l'encaissement des réservations, l'implantation des stands, la recherche des partenaires nécessaires (sécurité, secours, sonorisation...), la gestion des achats et des dépenses, la coordination avec les services techniques, le service communication de la ville et la police municipale.

Il faut parallèlement gérer les imprévus de dernière minute et faire face à certains mécontentements. Les bénévoles ont investi leur temps et leur énergie pour organiser cette belle journée afin que les habitants d'Essey-lès-Nancy et les commerçants du centre-ville profitent pleinement du retour de la brocante.

Les inscriptions pour l'édition 2023 seront ouvertes à partir du mois de mars.

Les prochains rendez-vous

Le Comité des fêtes organise son assemblée générale le mardi 15 novembre à 20h à la salle Maringer. L'occasion de faire le bilan de l'année mais aussi de présenter les projets de l'année à venir. Le défilé de la Saint-Nicolas aura lieu le samedi 10 décembre dans les rues de la ville. Le départ aura lieu à 17h, rue des Basses-Ruelles. Le parcours prévoit un passage rue Patton, avenue Foch, rue du Pont-de-Pierre, rue du Général-de -Gaulle, rue Moensch, rue du du 8 mai, avenue Kléber, avenue Foch pour une arrivée place de la République aux alentours de 19h. Cela sera l'occasion de découvrir le char sur le thème Verre et Lumière, conçu par les bénévoles du Comité des fêtes. Un spectacle est ensuite prévu pour accueillir saint Nicolas qui recevra les clés de la ville des mains de monsieur le Maire. Le père Fouettard et le boucher seront également présents et veilleront sur petits et grands! Vin chaud et chocolat chaud offerts par la ville à l'issue du spectacle. Pour information, le Comité des fêtes n'organisera pas de repas de la Saint-Sylvestre cette année.

Pour tout renseignement concernant les rendez-vous à venir, envoyez un mail à l'adresse : cdfessey@gmail.com.

Conseil de quartier Centre

Après les apéritifs dînatoires cet été, le Conseil de quartier Centre propose un atelier floral le samedi 19 novembre à la Maison des Associations, salle Goutorbe. Deux créneaux sont disponibles, l'un de 9h à 11h, l'autre de 14h à 16h. Les produits nécessaires à la confection de décors pour les fêtes, couronnes, chemins de table... seront fournis. Une participation de 25 € par personne sera demandée. Inscription avant le 8 novembre, validée à réception de votre chèque.

Saint Nicolas fera sa tournée le 2 décembre au soir chez les enfants du quartier qui se seront inscrits avant le 25 novembre, un coupon est disponible sur le site de la ville, pour une inscription par mail.

Pour ces deux animations, des affiches et bulletins d'inscription seront disponibles rapidement chez les commerçants partenaires que le Conseil de quartier Centre tient à remercier, et à la Maison des Associations.

Enfin, l'assemblée générale de l'association aura lieu le 24 novembre à partir de 19h30, à la Maison des Associations.

Contact : cquartiercentre@gmail.

Le bazar à Lisette

Cet été, Le bazar à Lisette a pris possession de ses locaux situés au 2 rue Pasteur. Le mois d'août a été consacré à la réfection de ce local avec l'aide des adhérents de l'association, à leur mise en sécurité avec l'aide des services techniques de la ville et à l'installation des portiques grâce à Koodie-Shop, partenaire de l'association. Depuis le 1^{er} septembre, le local est ouvert, en règle générale, du mardi au samedi de 9h à 12h de 14h à 17h. Chaque samedi, le planning est affiché pour la semaine suivante. Les nombreux dons revendus à des prix symboliques ont permis

d'aider une trentaine de familles pour la rentrée scolaire, de faire quelques dépannages d'urgence alimentaire, de participer à l'achat de matériel pour les élèves entrant en apprentissage. L'association avait été choisie pour recevoir une partie des bénéfices de la grande vente aux enchères solidaire de la ville de Nancy et s'est vu remettre un chèque de 3400 €. Le bureau de l'association a décidé que cet argent serait utilisé pour organiser une sortie pour les adhérents. Ainsi, le 6 novembre, un premier bus partira vers l'Alsace pour une visite de la Volerie des Aigles et de la Montagne des Singes avec repas au restaurant à midi. Comme chaque année en septembre, Le Bazar à Lisette a reversé 200 € à Aremig cancers pédiatriques. L'adhésion à l'association n'est pas obligatoire pour acheter au local, le montant de cette adhésion est de 5 € par an et par famille jusqu'à hauteur du Smic, elle est de 15 € au-delà. Si vous ne désirez pas adhérer à l'association, un supplément de 1 € sera appliqué sur la totalité de votre addition jusqu'à 9 articles achetés, de 2 € si vous achetez 10 articles. Ce sont les euros de la solidarité.



État-Civil

Informations connues au moment de l'impression du bulletin

Naissances

Amélia Démarez Jacques née le 10 août **Ondine Battaglia Cartigny** née le 18 août

Zaïna Sambake née le 20 août Malia Grandchamp née le 21 août Said Ziane né le 25 août **Yusuf Ilhan** né le 27 août **Liyham Fourcade** né le 4 septembre **Liam Cantet** né le 11 septembre **Favour Osarumwense**

née le 13 septembre

Rey-Jovial Nababa Mpakou né le 24 septembre Vitali Lemoine Vautrin

née le 26 septembre

Haley Marin Stercky née le 1^{er} octobre **Noa Colin Drosne** né le 1^{er} octobre Rayan Borni né le 2 octobre

Mariages Didier Glaudel et Céline Pierrat le 1^{er} octobre 2022

Décès

Marie-Antoinette Gourdon le 12 août **Olivier Heyd** le 15 août **Yvon Meunier** le 24 août **Bernard Huguin** le 24 août **Carole Terencio** le 2 septembre Marie-Paule Quinqueton le 4 septembre **Sandy Loux** le 4 septembre

Josiane Kappel le 4 septembre **Teannine Poinsignon** le 14 septembre Celso Do Santos Rodrigues Do Amaral le 17 septembre

Colette Monot le 19 septembre **Robert Michel** le 22 septembre **Yvonne Régulaire** le 23 septembre **Slimane Beneddine** le 25 septembre **Guy Chamant** le 26 septembre **Josiane Baillot** le 26 septembre Michel Rigaut le 1^{er} octobre Yveline Bégeot le 2 octobre Marie-Thérèse Charles le 3 octobre **Teanne Lemery** le 6 octobre

TRIBUNE LIBRE

Faire le plein de nouvelles énergies

Chère Ascéenne, cher Ascéen,

Comme l'annonce la célèbre réplique de la série Game of Thrones, Winter is coming!

En effet, l'hiver arrive dans un contexte toujours marqué par la guerre en Ukraine et l'accélération du changement climatique, nous obligeant à repenser nos modes de vie.

À l'occasion du conseil municipal du 26 septembre dernier, j'ai proposé différentes pistes de réflexion afin de mettre en œuvre un plan de sobriété énergétique à l'échelle de notre commune : extinction de l'éclairage public dans certains secteurs, optimisation de l'utilisation des salles municipales, conversion des points lumineux en LED, investissements dans des technologies intelligentes...

Face à la flambée des prix liée à une inflation galopante, j'ai également rappelé l'importance de limiter l'impact social d'une telle crise par un accompagnement de la collectivité en direction de ceux qui rencontrent des difficultés.

J'ai la conviction que l'effet papillon de nos actions est puissant et que nous portons tous une part de la solution pour consommer moins, consommer mieux, faire évoluer nos habitudes et engager ainsi notre Ville dans un projet de société enthousiaste.

Alors haut les cœurs!

Matthieu RIFF / Conseiller municipal matthieu.riff.essey@gmail.com

Vous en voulez encore? Rendez-vous au bas de la page réservée aux tribunes libres du (nouveau) site internet de la commune : -





Signaler vos difficultés pour agir ensemble

Notre commune s'est dotée d'un nouveau site internet. Bravo à l'équipe pour la qualité du travail. L'accès aux services publics est ainsi facilité sur www.esseylesnancy.fr

Le besoin est réel à en croire nos rencontres ou entretiens. Des familles ascéennes nous ont alerté sur leurs sérieuses difficultés d'inscription à la restauration scolaire et les critères de choix en cas de liste d'attente. Peut-être, aurait-il fallu comme nous l'avions suggéré, étudier la modification des tarifs en parallèle à la capacité d'accueil dans nos cantines.

D'autres nous ont signalé des problèmes liés à la dératisation, aux déchets ou encore aux importantes nuisances sonores ou routières. Nous saluons notre policière partie en retraite et la remercions pour son action. Mais nous regrettons, pour les habitants et pour sa collègue que son remplacement n'ait pas été anticipé. Comment faire face, seule, pendant plusieurs semaines à cette mission de service public?





Chopin-Renaula

Enfin, la hausse des impôts et des services de périscolaires posent problème en cette période inédite d'inflation qui rend le quotidien plus difficile.

N'hésitez pas à signaler ces problèmes sur le site. La réalité des dysfonctionnements aura ainsi une visibilité. Á vos côtés, nous aussi, nous alertons par exemple, en conseil municipal. Dommage que l'accès à la démocratie se fasse à 2 vitesses. Le nouveau site est efficace (pour environ 40 000 €) mais la majorité renonce à l'accès au conseil municipal en vidéo. Un oubli?

Aussi, plus que jamais nous restons à votre écoute active, chères ascéennes et ascéens pour mieux vivre ensemble à Essey à vos côtés et à votre service.

Et en cette période de fin d'année où de nombreuses personnes vont devoir faire des efforts, voire des sacrifices, que la chaleur de la fraternité soit le ciment de ce vivre ensemble!

Le groupe « Essey Ensemble! » esseyensemble@gmail.com ou 06 10 31 40 27



Jean-Louis



Information pratique : Avant de vous déplacer, renseignez-vous préalablement en mairie, sur le site internet de la ville ou sur les réseaux sociaux !

Agenda

Jeudi 3 novembre Jeudi de la culture, concert de Baboche 20h, salle Maringer

Vendredi 11 novembre Cérémonie patriotique11h30, parvis de l'église Saint-Georges

Lundi 14 novembre conseil municipal18h, salle du conseil municipal

Jeudi 17 novembre
Beaujolais nouveau du conseil
de quartier des Hauts d'Essey
18h, Maison des Associations

Samedi 19 novembre Atelier d'art Floral10h, Maison des Associations

Dimanche 20 novembre
Journée internationale des droits
de l'enfant - Unicef
11h, lâcher de ballons,
Place de la République

Jeudi 24 novembre Repair café 18h-20h, Foyer Foch

Vendredi 25 novembre Assemblée Générale du conseil de quartier Kléber/Ozerailles 17h, Maison des Associations **Samedi 26 novembre Concert de Sound of Floyd**20h30, salle Maringer

Dimanche 27 novembre Brocante musicale 10h-17h, salle Maringer Collecte de vélos usagés par l'association Dynamo 10h-12h, parking relais de Mouzimpré

Jeudi 1er décembre Jeudi de la culture, concert d'Angel in the sky 20h, salle Maringer

Vendredi 2 décembre Saint Nicolas du Conseil de quartier Centre 17h, Maison des Associations

Samedi 3 décembre Repas dansant des seniors12h, salle Maringer

Mardi 6 décembre Mardi des 4 saisons 16h30, place de la République

Mercredi 7 décembre Repas non-dansant des seniors 12h, salle Maringer

Jeudi 8 décembre Repair café 18h-20h, Foyer Foch Vendredi 9 décembre

Réunion publique : restitution de l'enquête sur la valorisation des coteaux

Nouvel habitant?

Vous venez de vous installer à

17h30, Maison des Associations, espace Bérin

Samedi 10 décembre Défilé de Saint Nicolas par le Comité des fêtes 17h, rue de la ville

Dimanche 11 décembre
Foulées pères et mères Noël
9h à 13h, parc Maringer
Noël en musique
16h, église Saint-Georges

Lundi 12 décembre Conseil municipal18h, Hôtel de ville

Mardi 13 décembre Assemblée Générale du Conseil Citoyen 17h30, Espace Pierre de Lune Concert du Gradus Ad Musicam 20h30, salle Maringer

Mercredi 14 décembre Noël du Relais Petite Enfance 10h, salle Maringer

Samedi 17 décembre Théâtre "Rabelais et farfadets"20h, salle Maringer



Novembre-décembre 2022 bulletin municipal d'informations de la ville d'Essey-lès-Nancy

Directeur de la publicationMichel Breuille

Rédacteur en chef Frédéric Villars

Comité de rédaction Gaëlle Bardoul, Isabelle Chopat Pascal Laurent, Marion Lhuillier, Frédéric Villars **Réalisation** Marion Lhuillier

Impression La Nancéienne d'Impression **Dépôt légal n°1671** du 30 septembre 2008 Crédits photos

Service communication Essey • Associations • Adobe Stock

Retrouvez toutes les infos municipales sur le site www.esseylesnancy.fr Mairie d'Essey-lès-Nancy Place de la République tél. 03 83 18 30 00



4 ACTIVITÉS, UNE ADRESSE



LE SPÉCIALISTE EN MENUISERIES EXTÉRIEURES ALUMINIUM, BOIS ET PVC





















L'ISOLATION INTÉRIEURE ET EXTERIEURE DE VOTRE MAISON





L'AMÉNAGEMENT BOIS DE VOS ESPACES EXTÉRIEURS

Terrasse, bardage bois dans différentes essences Aménagement bois extérieur (pergolas, clôture, potager, bacs...)





ABRIS DE TERRASSE, ABRIS DE PISCINE



une entreprise familiale avec une expérience et un savoir faire de plus de 20 ans à votre service.



DEVIS GRATUIT

SALLE D'EXPOSITION DE 200 M2



1 bis, Rue Catherine Sauvage 54270 ESSEY-LÈS-NANCY Tél.: 03 83 31 22 56

www.gianorihabitat.com

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h; le samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h.



